

# Les étudiants québécois discriminés

Monsieur le Premier ministre François Legault,

Nous vous interpellons aujourd'hui, car nous ne recevons malheureusement aucune écoute de la part des personnes qui forment votre gouvernement en ce qui concerne le dossier de Rachèle Tremblay.

Une situation hautement discriminatoire se déroule en ce moment et personne ne semble se mettre en mode solution pour remédier à cette situation déplorable. M. Donald Martel, notre député, a effectué quelques recherches, mais n'a offert aucune solution concrète et aucun accompagnement dans nos démarches.

Les seules réponses officielles reçues étaient plus que laconiques.

D'une part, provenant de l'équipe de M. Martel, par téléphone, le 15 septembre dernier :

*« Nous ne pouvons pas aider les étudiants québécois qui étudient à l'étranger ».*

D'autre part, provenant de l'équipe du ministre Jean Boulet :

*« Je viens d'avoir un suivi de mes collègues et malheureusement il n'y a pas d'alternatives ».*

Point. Aucun appui. Aucune proposition d'aide ou d'accompagnement.

Les membres de votre gouvernement doivent prendre leurs responsabilités dans la situation qui se déroule en ce moment. La ministre de l'Enseignement supérieur n'a même pas donné de réponse à nos demandes.

Le gouvernement n'est-il pas responsable de représenter les citoyennes et citoyens? Ne doit-il pas s'assurer de la bonne gestion des fonds publics en vue du mieux-être de l'ensemble des citoyennes et des citoyens?

Un rappel des faits dans le dossier de Rachèle Tremblay s'impose. Voici les événements, en ordre chronologique :

- Au printemps 2022, après de nombreux refus d'admission liés à un processus à revoir au doctorat en médecine vétérinaire, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal conseille à Rachèle Tremblay (qui a un

excellent dossier académique) de se rendre à *Ross University School of Veterinary Medicine*. Cette université hors Québec possède les mêmes accréditations que celles de Saint-Hyacinthe. À cet endroit, lui dit-on alors, elle pourra réaliser une première année d'études dans le but de déposer une demande de transfert, et d'entrer en 2<sup>e</sup> année au programme de médecine vétérinaire, ici, au Québec. Le souhait de Mme Tremblay, qui est déjà titulaire d'une maîtrise en sciences animales, est d'exercer auprès des grands animaux.

- Elle suit le conseil qui lui est donné et se rend à plus de 3 000 km du Québec, loin des siens, et accepte de s'endetter de 128 000 \$ (ce montant compte les droits de scolarité seulement).
- Printemps 2023, Rachèle Tremblay dépose, comme convenu, sa demande de transfert et s'est assurée d'obtenir des notes au-delà des attentes, soit : 98 % de moyenne générale au programme médecine vétérinaire.
- 1<sup>er</sup> verdict : refusé.
- Elle demande une réévaluation.
- 2<sup>e</sup> verdict : refusé – raison : pas de place disponible en deuxième année.
- Elle doit maintenant s'endetter de 300 000 \$, en droit de scolarité seulement, et terminer sa formation en médecine vétérinaire à l'étranger.
- Deux sorties publiques ont été faites pour dénoncer la situation :
  - Une première, par Rachèle elle-même, pour demander à l'Université de Montréal de réévaluer son dossier.
  - Une deuxième, par plus de 330 personnes (dont plusieurs vétérinaires), afin que le Québec supporte au moins financièrement les 14 étudiants québécois qui doivent se rendre à Ross University pour obtenir la formation en médecine vétérinaire.

Saviez-vous, Monsieur le Premier Ministre, que **le Québec est la seule province canadienne à ne pas supporter ses étudiants** qui sont forcés d'étudier à Saint-Kitts?

Il s'agit véritablement d'une situation **discriminatoire**.

Plusieurs étudiants canadiens qui doivent se rendre à Saint-Kitts se voient aider par leur province (certains généreusement). Vous l'avez mentionné vous-même lors du

point de presse de Northvolt le 28 septembre dernier : « ...*nous donnons des bonis aux étudiants dans les secteurs où il manque de monde* ». Pourquoi le Québec décide-t-il de discriminer ses étudiants, d'autant plus que la profession vit une crise profonde ?

Saviez-vous, Monsieur le Premier Ministre, que plus de la moitié des vétérinaires sur le terrain présentent des signes de **détresse psychologique** et qu'une proportion considérable pense même au **suicide** ?

Il faut les aider, maintenant. Notre province ne peut pas se permettre d'attendre les premiers diplômés de Rimouski.

Notre demande est simple Monsieur le Premier Ministre : créer maintenant un projet pilote (ou projet spécial) permettant d'offrir le soutien financier nécessaire aux étudiants en médecine vétérinaire qui étudient à *Ross University* (14 étudiants québécois). Si vous vous assurez que ces personnes reviennent exercer au Québec en les aidant financièrement (car il y a des risques qu'ils souhaitent pratiquer aux États-Unis), vous contribuerez à améliorer une situation extrêmement grave.

Monsieur Legault, le Québec peut-il se permettre de laisser tomber ses étudiants? Nous avons besoin d'eux plus que jamais, le milieu vétérinaire est en crise.

*Nancy Groleau,*

*Au nom de plus de 300 personnes appuyant Rachèle Tremblay et les 14 étudiants québécois de Saint-Kitts.*